

Les conséquences des deux mesures phares du projet SARKOZY-WOERTH sur les retraites

Vous êtes né-e-s	Vous aurez le droit de faire valoir vos droits à la retraite à	Vous pourrez partir à la retraite avec vos droits pleins à
Avant le 1 juillet 1951	60 ans	65 ans
Entre le 1 juillet et le 31 décembre 1951	60 ans et 4 mois	65 ans et 4 mois
En 1952	60 ans et 8 mois	65 ans et 8 mois
En 1953	61 ans	66 ans
En 1954	61 ans et 4 mois	66 ans et 4 mois
En 1955	61 ans et 8 mois	66 ans et 8 mois
Après le 31 décembre 1955	62 ans	67 ans